

**CARTE GRISE DOCUMENTS A FOURNIR
POUR UN CHANGEMENT DE DOMICILE :**

- **Ancienne carte grise copie pour les nouvelles, et récupération de l'ancienne par nos services. (Recto/Verso) .**
- **Demande d'immatriculation complétée, datée, et signée par le ou les demandeurs (CERFA N°13750*05).**
- **La ou les cartes d'identités recto verso en cours de validité ou permis de conduire (voir liste de la sous-préfecture jointe).**
- **Un justificatif de domicile de 6 mois (voir liste de la sous-préfecture jointe)**

SI PERSONNE HEBERGEE :

- **Pièce d'identité de la personne qui héberge, son justificatif de domicile (identique au dessus), une attestation manuelle pour préciser la personne qui est hébergée, datée, signée, et**

FOURNIR de la personne hébergée :

(Assurance voiture, téléphone, ASSEDIC, Sécurité Sociale, RIB ou Bulletins de paie pour l'adresse sur Sénas).

PRIX ANCIENNE CARTE GRISE : 2.76 €

- **à l'ordre de la Régie des Recettes de la Sous-préfecture d'Arles.**
- **PRIX NOUVELLE CARTE GRISE : GRATUIT.**
-
- **Si personne morale, Société ou Entreprise, joindre un KBIS de – de 2 ans, et pièce d'identité du gérant. Attention : apposer obligatoirement le tampon de la Société sur la demande.**
- **Pour les Associations : Statuts ou procès verbal de la dernière assemblée générale, récépissé de déclaration de l'association auprès de la Préfecture, justificatif de la nomination du signataire (assemblée générale, composition du bureau), justificatif d'identité du responsable.**
-
- **Copie du contrôle technique (être en cours de validité) pour les véhicules de + 4 ans.**

**ATTENTION : LORSQUE LE TITULAIRE DU CHEQUE FOURNI EN
PAIEMENT D'UNE CARTE GRISE EST DIFFERENT DU
DEMANDEUR DE LA CARTE GRISE FAIRE LA COPIE DE LA
CARTE D'IDENTITE RECTO/VERSO EN COURS DE VALIDITE DU
TITULAIRE DU CHEQUE.**

- **POSSIBILITE DE FAIRE LA DEMANDE DIRECTEMENT SUR INTERNET
DEPUIS LE 15/02/2012 : www.ants.interieur.gouv.fr**
-

CARTE GRISE DOCUMENTS A FOURNIR :
POUR UN CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE :

- Ancienne carte grise datée, barrée et signée par le ou les vendeurs SANS RATURE.
- Certificat de cession du véhicule signé et sans rature, ni surcharge.(CERFA N°13754*02).
- Demande d'immatriculation complétée, datée et signée par le ou les demandeurs.(CERFA N°13750*05).
- La ou les cartes d'identités recto verso en cours de validité ou permis de conduire (voir liste de la sous-préfecture ci-jointe).
- Un justificatif de domicile de – 6 mois (voir liste ci-jointe de la sous-préfecture).
-

SI MINEUR FAIRE UNE DEMANDE AUTORISATION PARENTALE.

- SI PERSONNE HEBERGEE : Pièce d'identité de la personne qui héberge, son justificatif de domicile (identique au dessus), une attestation manuelle pour préciser la personne qui est hébergée, datée, signée, et
- FOURNIR de la personne hébergée : (Assurance voiture, téléphone, ASSEDIC, Sécurité Sociale, RIB ou Bulletins de paie pour l'adresse sur Sénas).
- Rapport du contrôle technique de – 6 mois pour les véhicules de + de 4 ans.
- Païement par chèque à l'ordre de la Régie des recettes de la sous-préfecture d'Arles.
-
- Si personne morale, Société ou Entreprise, joindre un KBIS de – de 2 ans, et pièce d'identité du gérant. Attention : apposer obligatoirement le tampon de la Société sur la demande.
- Pour les Associations : Statuts ou procès verbal de la dernière assemblée générale, récépissé de déclaration de l'association auprès de la Préfecture, justificatif de la nomination du signataire (assemblée générale, composition du bureau), justificatif d'identité du responsable.
-

- | |
|---|
| - <u>Copie du contrôle technique</u> (être en cours de validité) pour les véhicules de + 4 ans. |
|---|

ATTENTION : LORSQUE LE TITULAIRE DU CHEQUE FOURNI EN PAIEMENT D'UNE CARTE GRISE EST DIFFERENT DU DEMANDEUR DE LA CARTE GRISE FAIRE LA COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE RECTO/VERSO EN COURS DE VALIDITE DU TITULAIRE DU CHEQUE.

CARTE GRISE DOCUMENTS A FOURNIR :
POUR UN DUPLICATA (PAS DE CARTE GRISE) :

Demande d'immatriculation complétée, datée, et signée par le ou les demandeurs.(CERFA N°13750*05).

Déclaration de perte établie en Mairie ou de vol établie en Gendarmerie.(CERFA N°13753*02).

La ou les cartes d'identités recto verso en cours de validité ou permis de conduire (voir liste ci-jointe de la sous-préfecture).

- Un justificatif de domicile de – 6 mois (voir liste ci-jointe de la sous-préfecture).

- .

SI CARTE GRISE D'UN MINEUR NS DEMANDER L'AUTORISATION PARENTALE.

SI PERSONNE HEBERGEE :

- Pièce d'identité de la personne qui héberge, son justificatif de domicile (identique au dessus), une attestation manuelle pour préciser la personne qui est hébergée, datée, signée, et

FOURNIR pour la personne hébergée :

- (Assurance voiture, téléphone, ASSEDIC, Sécurité Sociale, RIB ou Bulletins de paie pour l'adresse sur Sénas).
- Rapport du contrôle technique en cours de validité.

Si personne morale, Société ou Entreprise,

Joindre un KBIS de – de 2 ans, et pièce d'identité du gérant. Attention : apposer obligatoirement le tampon de la Société sur la demande

Pour les Associations :

Statuts ou procès verbal de la dernière assemblée générale, récépissé de déclaration de l'association auprès de la Préfecture, justificatif de la nomination du signataire (assemblée générale, composition du bureau), justificatif d'identité du responsable.

- **PRIX ANCIENNE CARTE GRISE :**
- Faire un chèque de 2.76 € à l'ordre de la Régie des recettes de la sous-préfecture d'Arles.
- **PRIX NLE CARTE GRISE :**
- Faire un chèque de 57.76 € à l'ordre de la Régie des recettes de la sous-préfecture d'Arles.
- **Copie du contrôle technique** (être en cours de validité) pour les véhicules de + de 4 ans.

ATTENTION : LORSQUE LE TITULAIRE DU CHEQUE FOURNI EN PAIEMENT D'UNE CARTE GRISE EST DIFFERENT DU DEMANDEUR DE LA CARTE GRISE FAIRE LA COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE RECTO/VERSO EN COURS DE VALIDITE DU TITULAIRE DU CHEQUE.

CARTE GRISE

Pièces à produire pour un CYCLO DE 50 CM3

Cyclomoteur neuf acheté en France

Un justificatif d'identité en cours de validité (pièce d'identité ou passeport)

Un justificatif de domicile (facture de - 3mois ou impôt sur revenus)

La demande de certificat d'immatriculation remplie par vos soins

Le justificatif de vente ou le certificat de cession ORIGINAL SANS RATURE

Le certificat de conformité au type communautaire si pas de carte grise

-

-

Cyclomoteur neuf acheté à l'étranger

Un justificatif d'identité en cours de validité (pièce d'identité ou passeport valide)

Un justificatif de domicile (facture de -3 mois ou impôt sur revenus)

La demande de certificat d'immatriculation remplie par vos soins

Le justificatif de vente ou certificat de cession (ORIGINAL SANS RATURE)

L'attestation d'identification à un type national et le certificat de conformité d'origine ou le certificat de conformité à un type CE

Si le cyclomoteur provient d'un État de l'Union européenne : un quitus fiscal ou une mention de dispense

Si le cyclomoteur provient d'un État hors Union européenne : un certificat 846A délivré par l'administration des douanes françaises ou une mention de dispense

CARTE GRISE AU NOM D'UN MINEUR : Remplir la demande d'autorisation parentale au sein de la Mairie, Demande d'immatriculation signée par le Représentant Légal, Certificat de vente original signé par le Représentant Légal.

POUR LES PERSONNES HEBERGEES : Pièce d'identité ou passeport en cours de validité, attestation de Sécurité Sociale, ou RIB, ou Fiche de paie, ou Allocations familiales ou ANPE) pour le justificatif de domicile.

LA PERSONNE QUI HEBERGE DOIT FOURNIR : la copie de sa pièce d'identité recto/verso, une facture de -3 mois, et une attestation manuelle d'hébergement, datée et signée.

Coût : Gratuit.

MA

Pour justifier de son domicile

1 seul justificatif est nécessaire, il doit être au nom de l'intéressé.

DIFFERENTES SITUATIONS	JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ADMIS
Marinier et batelier	<ul style="list-style-type: none"> • certificat de domicile et attestation d'emploi délivrée par l'entreprise qui exploite le bateau (domicile légal constitué au siège social de l'entreprise).
Personne ayant un logement déclaré à son nom	<ul style="list-style-type: none"> • un titre de propriété, • un certificat d'imposition ou de non imposition de l'année précédente, • une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone ou de téléphone portable <i>délivré par un organisme officiel</i> de moins de 6 mois, ou facture d'eau • une attestation d'assurance logement.
Personne sans domicile fixe	<ul style="list-style-type: none"> • pour les personnes ayant une commune de rattachement (exemple : gens du voyage) : un livret de circulation, un livret spécial de circulation ou un carnet spécial de circulation régulier en cours de validité, • pour les personnes qui n'ont pas de domicile stable : une attestation d'élection de domicile établissant leur lien avec un organisme d'accueil répertorié sur une liste établie par le préfet de département.
Enfant habitant chez ses parents ou personne hébergée par un tiers	<p>L'ensemble des pièces suivantes doivent être présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • attestation sur l'honneur du parent ou de l'hébergeant précisant que le demandeur réside à son domicile, • pièce d'identité du parent ou l'hébergeant, • justificatif de domicile du parent ou de l'hébergeant, • document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile du parent ou de l'hébergeant (feuille d'imposition, carte de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document de Pôle emploi, etc...). <p><i>bulletin de salaire</i></p>
Personne habitant à l'hôtel ou dans un camping	<ul style="list-style-type: none"> • facture établie par le gérant ou le propriétaire de l'hôtel ou du camping.
Personne habitant sur un bateau de plaisance	<ul style="list-style-type: none"> • attestation établie par la capitainerie du port d'une propriété d'emplacement ou d'une location permanente, • attestation d'assurance pour le bateau, • titre de propriété ou contrat de location en cours du bateau.

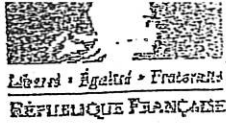
SOUS-PREFECTURE d'ARVES Le 21/05/2015

2/2

Pour justifier son identité

DEMANDEUR	PIECES D'IDENTITE ADMISES
Association	<ul style="list-style-type: none">• les statuts enregistrés en préfecture ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de l'association faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme et la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une préfecture ou d'une sous-préfecture.• Pièce d'identité en cours de validité du responsable de l'association.
Particulier	<ul style="list-style-type: none">• la carte nationale d'identité ou étrangère, en cours de validité• le passeport français ou étranger, en cours de validité• le permis de conduire français ou étranger,• la carte de combattant délivrée par les autorités françaises,• la carte d'identité ou de circulation délivrée par les autorités militaires françaises,• la carte de séjour temporaire, la carte de résident, le certificat de résidence de ressortissant algérien, la carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, en cours de validité.
Société civile industrielle ou commerciale	<ul style="list-style-type: none">• un extrait de K bis datant de moins de 2 ans• un journal d'annonces légales de moins de 2 ans mentionnant le nom du responsable, l'objet social, l'adresse et le n° d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés,• pour l'immatriculation d'un véhicules au nom d'une société en cours de constitution : soit un extrait K bis, soit un certificat attestant l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés mentionnant que ladite société est en attente de son numéro d'identification INSEE.• Pièce d'identité en cours de validité du responsable de la société.

Courriel arrive
en mairie le 03/12/2013



PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE
SOUS-PREFECTURE D'ARLES

**Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT
aux demandes d'immatriculations
pour les personnes hébergées**

JUSTIFICATION DE DOMICILE :

Certificat d'hébergement, ci-dessous, dûment complété par l'hébergeur.

Copie de la pièce d'identité, titre de séjour, passeport ou du permis de conduire de l'hébergeur.

Justificatif de domicile aux nom et prénom de l'hébergeur (EDF, eau, impôts ou assurance habitation (les factures devant impérativement avoir – de 3 mois)).

JUSTIFICATION D'IDENTITE DU DEMANDEUR :

Copie de la pièce d'identité, du permis de conduire, passeport ou titre de séjour.
Un document (CAF, sécurité sociale, impôts, RIB) au nom et prénom du demandeur et à la même adresse que celle de l'hébergeur.

CERTIFICAT D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e) :

Nom, prénoms.....

Déclare sur l'honneur héberger à mon domicile situé :

.....
.....

Mr, Mme :

.....

Fait à

le.....

Signature